Dynamiser le commerce et l’artisanat

La Ville du Blanc-Mesnil œuvre en faveur du développement du tissu commercial. Elle accompagne et conseille les commerçants et artisans dans leur projet d'installation.
Située au rez-de-chaussée de l’**Accélérateur d’entreprises** reçoit sur rendez-vous et renseigne les commerçants (sédentaires et non sédentaires) et les artisans.

Commerçants et artisans y reçoivent un **soutien** dans l’accomplissement de leurs **différentes démarches**.

Les **habitants** qui veulent s’informer sur les projets en relation avec les commerces **peuvent également s’y présenter**.

Rôle

- Les accompagner
- Favoriser leur maintien
- Redynamiser le commerce de proximité dans l’ensemble de la ville
- Encourager l’implantation de nouvelles vitrines

S’informer en ligne

Retrouvez dans la rubrique Commerces toutes les informations concernant :

- L’ouverture d’un commerce
- Les travaux dans un commerce
- L’installation d’une terrasse ou la présentation extérieure de produits
- Le droit de préemption sur une cession de bail commercial, de fonds de commerce ou de fonds artisanal
- La demande d’autorisation préalable à l'installation d'une enseigne

Contact

Service Marketing territorial et du commerce

22, avenue Albert Einstein
93150 Le Blanc-Mesnil
France

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.